

Le Président,

- Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université Polytechnique Hauts-de-France approuvés par le décret n° 2019-942 du 09 septembre 2019 ;
Vu la délibération n° 2019-16-CA P du Conseil d'Administration du 19 décembre 2019 portant délégation de pouvoir au Président de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;

arrête,

- Article 1** Les tarifs pour l'inscription au colloque « 9^{ème} Ecole Internationale d'Eté sur les Agents Industriels » qui aura lieu du 26 au 30 juin 2023 au site du Mont Houy de l'université, sont fixées comme suit :

Type d'inscription	Montant hors taxes	Montant toutes taxes
inscription avec pré-inscription avant le 30/05/2023	250€	275 €
Inscription classique	295,45€	325€
inscription à partir du 2e participant du même établissement	159,09€	175€

Le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est de 10%.

- Article 2** L'Agent Comptable est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valenciennes, le 23 juin 2023

Le Président de l'Université,
Professeur Abdelhakim ARTIBA

